

POUR TRAVAILLER À L'ÂGE DU NUMÉRIQUE, DÉFENDONS LA COOPÉRATIVE !

Jérôme Giusti, Thomas Thévenoud

15/01/2020

La révolution numérique transforme nos modes de vie, mais aussi notre rapport au travail. C'est particulièrement vrai dans le domaine des transports et de la mobilité, où l'arrivée d'Uber a tout changé. À l'issue d'un travail de long terme avec les différents acteurs du secteur, Jérôme Giusti et Thomas Thévenoud proposent de retrouver et de développer le modèle de la coopérative afin que soient mieux protégés les nouveaux travailleurs du numérique, et particulièrement ceux des plateformes.

Table des matières

Avant-propos

Introduction

La charte, toute une histoire...

Un objet juridique controversé introduit dans la loi d'orientation des mobilités

Des réactions hostiles face à la volonté du gouvernement

La coopérative : le sens de l'histoire

Le statut d'ESA (entrepreneur salarié associé), une innovation sociale majeure mais encore méconnue

ESA, un statut intéressant pour les travailleurs de plateforme, notamment dans le secteur du T3P

Les atouts majeurs du statut d'ESA pour l'ensemble des opérateurs du secteur du T3P

Conclusion

Retrouvez la vidéo du débat « À l'âge du numérique, comment accompagner et sécuriser le travail ? » (Fondation Jean-Jaurès, 19 mai 2019), animé par **Jérôme Giusti** et **Jérémy Giniaux-Kats**, qui a

réuni **Dirk Baugard, Marine Charpentier, Hind Elidrissi, Barbara Gomes, Louis Lepioufle, Olivier Jacquin, Alexis Masse, Aurélien Taché** et **Yves Weisselberger**.

Retrouvez les **actes** du colloque « **Le travail à l'heure du capitalisme 2.0** » (Fondation Jean-Jaurès, groupe socialiste du Sénat, 7 juin 2019)